

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CREIL SUD OISE S'ENGAGE POUR LA SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ

Du mercredi 16 au mardi 22 septembre 2020, la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO) participe à la Semaine Européenne de la Mobilité en proposant trois rendez-vous aux habitants du territoire. Le **mercredi 16 septembre à 11h00**, les habitants sont invités à venir découvrir, avec leur vélo, la liaison douce entre le Carrefour des Forges de Montataire et la gare SNCF de Cramoisy. Le point de départ se situe à la gare de Cramoisy où Jean-Claude Villemain, Président de l'ACSO lancera officiellement la Semaine Européenne de la Mobilité, accompagné de Jean-Pierre Bosino, Vice-Président de l'ACSO et maire de Montataire, Gérard Weyn, Vice-Président de l'ACSO en charge des Transports Publics, Raymond Gallègue, Vice-Président de l'ACSO et maire de Cramoisy et Emmanuel Perrin, Conseiller Communautaire de l'ACSO délégué aux Mobilités alternatives. Deux ateliers de maintenance vélos complétés d'un espace d'information sur les mobilités sont également organisés, avec le concours de Sud Oise Recyclerie le **vendredi 18 septembre de 14h à 17h** sur le parking du centre Leclerc de Thiverny et avec l'aide de l'association AU5V le **samedi 19 septembre de 9h-12h** sur le Marché de Creil.

Ces deux ateliers proposent gratuitement des conseils d'entretien ainsi que des opérations de petite maintenance pour les cycles. Un espace d'information permet d'en apprendre davantage sur les moyens de transports alternatifs à disposition sur le territoire ainsi que les différents abonnements mis en place par RD Creil sur le réseau de bus de l'agglomération.

Durant la semaine de la mobilité, l'ACSO dévoile également aux habitants le futur local de location longue durée de vélos classiques et électriques, situé sur le parvis de la gare.

Ces événements, centrés sur les mobilités, s'intègrent parfaitement dans la thématique « Zéro-émission Mobilité pour Tous » de la Semaine Européenne de la Mobilité 2020. L'objectif pour l'ACSO est de sensibiliser les citoyens à l'usage aux modes doux, comme le vélo ou le co-voiturage, et à l'intermodalité bus-vélo et train-vélo.

Les élus de l'ACSO ont à cœur d'agir pour le cadre de vie des habitants du territoire ainsi que pour la simplification de l'accès de leur population aux emplois à pourvoir localement, tout en préservant l'environnement. Cette volonté passe notamment par le développement des dispositifs de mobilités déjà en place.

Ainsi, le Schéma Intercommunal des Circulations Douces (SICD), adopté en 2013 par la collectivité, traite notamment des infrastructures (pistes, bandes cyclables etc.), des pôles de stationnement ou bien encore de la signalisation adaptée. Les déplacements de moins de 2 kms sur l'agglomération sont réalisés à 31%* en voiture. Pourtant, le cœur de l'agglomération se prête bien au développement des circulations douces, alternative durable aux déplacements en voiture. Elles permettent également de faciliter les déplacements au sein de l'agglomération entre le centre urbain, les territoires périurbains et ruraux.

Parallèlement, le Plan de Déplacements Urbains a pour objectif de créer un véritable réseau permettant d'améliorer le maillage du territoire pour les trajets domicile travail ainsi que l'accès aux zones d'activités et aux équipements culturels, sportifs et de loisirs. Son élaboration a été confié au Syndicat Mixte du Bassin Creillois et des Vallées Bréthoise en partenariat avec les collectivités intéressées (Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne, Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise, Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte, Communauté de Communes du Pays du Clermontois, Communauté de Communes du Liancourtois – la Vallée Dorée, et la Communauté de Communes Senlis Sud Oise).

Courant 2018, la mise en place du dispositif Rezo Pouce, sécurisé et convivial, est par ailleurs venue renforcer l'offre de mode de transport alternatif. Les 80 points d'arrêt sur les 11 communes du territoire proposent ainsi aux habitants un autre moyen d'effectuer leurs déplacements sur le territoire avec la vertu supplémentaire d'être vecteur de lien social.

Les élus de l'Agglomération Creil Sud Oise ont inscrit la poursuite du développement de la mobilité sur le territoire comme un enjeu majeur : il est essentiel de repenser les déplacements et leur impact sur le développement durable, le cadre de vie, et l'essor du territoire.

** Source : Mobilités Sud de l'Oise – Rapport de diagnostic - 2018*

CONTACTS PRESSE : 29-200911

Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise
www.creilsudoise.fr

Pascaline LAPRUN

03 44 64 74 72 - p.Laprun@creilsudoise.fr

Fanny LEBEGUE

03 44 64 46 24 - f.Lebegue@creilsudoise.fr

A PROPOS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CREIL SUD OISE (ACSO) :

Le territoire de l'Agglomération Creil Sud Oise, à la fois urbain et rural, rassemble 86 000 habitants sur 11 communes. Les 51 élus et les 130 collaborateurs de l'ACSO s'attachent à aménager, développer et dynamiser l'intercommunalité : développement économique et emploi, politique de la ville et aménagement du cadre de vie, politiques de mobilité, collecte des déchets, protection des ressources naturelles et promotion du tri, gestion de l'eau et de l'assainissement, soutien aux activités culturelles. L'ACSO entend placer l'habitant au cœur de son projet de territoire en l'informant et en l'associant au processus de décisions afin de bâtir avec lui une agglomération valorisant la ruralité, préservant l'environnement et développant les espaces urbains. L'ACSO, terre d'histoire, terre d'avenir.